

18 mars 2016 – n° 5
160016

VENTE DES ACTIONS S.E.V. A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOGES

En amont de la création de la future communauté d'agglomération, dont une des compétences obligatoires majeures est le développement économique, le bureau communautaire de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges propose l'acquisition, par la Communauté de communes, des parts sociales que les communes de Saint-Dié-des-Vosges, Fraize, Moyennoutier, Bruyères, Contrexéville et Raon-l'Etape détiennent au sein de la Société d'Equipement Vosgienne.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la vente des parts sociales que la Ville de Saint-Dié-des-Vosges détient au sein de la Société d'Equipement Vosgienne, à la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges ;
- SOLLICITE de la Société d'Equipement Vosgienne, l'agrément de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, acquéreur des parts sociales ;
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE PAR 34 VOIX POUR
Abstention : 1 (Vincent BENOIT)



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 18 mars 2016

Nombre de Membres en
exercice..... 35

Nombre de Membres présents
à la séance..... 30

Procurations 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA (*procuration à David VALENCE pour le point n° 1*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, (*procuration à Claude KIENER du point n° 1 au point n° 4*), Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA (*procuration à Orhan TURAN du point n° 8 au point n° 14*), Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

| | | |
|--------------------|---|-------------------|
| Dominique CHOBAUT | à | Françoise LEGRAND |
| Ousseynou SEYE | à | Nicolas BLOSSE |
| Christine FELDEN | à | Marie-José LOUDIG |
| Jean-Louis BOURDON | à | Michel CACCLIN |
| Nadia ZMIRLI | à | Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
